

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication relative à une notification de transparence en application de la Loi du 2 mai 2007

1. Résumé de la notification

Conformément aux dispositions de la Loi du 2 mai 2007 concernant les publications de participations importantes, Banimmobility SA annonce avoir reçu le 5 octobre 2017 la notification de transparence du 2 octobre 2017, dont il résulte que la SA Affine RE et la SPRL Strategy, Management and Investments mettent fin au 30 septembre 2017 à la convention d'actionnaires conclue le 7 avril 2016.

2. Contenu de la notification

La notification datée du 2 octobre 2017 et communiquée le 5 octobre 2017 comprend les informations suivantes :

- Motif de la notification : Fin d'un accord d'action de concert
- Notification par la SA Affine RE et la SPRL Strategy, Management and Investments
- Personnes tenues à notification : SA Affine RE, Madame Maryse Aulagnon et SPRL Strategy, Management and Investments et Monsieur Didrik van Caloen
- Date de la transaction : 30 septembre 2017
- Seuil franchi : 60
- Dénominateur : 11.356.544
- Détail de la notification :

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
	# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	<u>Non liés à des titres</u>	Attachés à des titres	<u>Non liés à des titres</u>
Maryse Aulagnon	0	0		0,00%	
Affine RE sa	5.622.072	5.622.072		49,51%	
Sous-total	5.622.072	5.622.072		49,51%	
Didrik van Caloen	0	0		0,00%	
Strategy, Management and Investments sprl	1.700.625	1.498.102		13,19%	
Sous-total	1.700.625	1.498.102		13,19%	
	TOTAL	7.120.174	0	62,70%	0,00%

- Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue : Madame Maryse Aulagnon contrôle SA Affine RE, Didrik van Caloen contrôle la SPRL Strategy, Management and Investments
- Informations supplémentaires : néant

3. Divers

Ce communiqué est disponible sur le site web de la société www.banimmo.be

Contact

Banimmo

Lenneke Marelaan 8
1932 Zaventem
Tel. : +32 2 710 53 11
www.banimmo.be

Patrick Mertens

CEO
patrick.mertens@banimmo.be

Philippe Opsomer

CFO
philippe.opsomer@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo se profile aujourd'hui comme un acteur capable de produire ou transformer un actif immobilier répondant aux exigences et critères les plus stricts des investisseurs institutionnels finals et de construire des immeubles built-to-suit répondant aux impératifs des occupants.

Cette compétence est applicable tant dans le secteur des immeubles de bureaux (où Banimmo est historiquement présent) que dans le segment des commerces ou dans les segments de niche (hôtels ou autre).

Le portefeuille immobilier représente une valeur totale de € 224 millions au 30 juin 2017. Il porte sur environ 148.000 m² développés et 304.000 m² à développer. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 64% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 36% du portefeuille de Banimmo. A ce jour, la foncière Affine détient 49,5% de la société.